

L'archive, la trace, le symptôme. Remarques sur la lecture des archives

Andrea Cavazzini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/acrh/1635>

DOI : 10.4000/acrh.1635

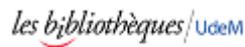
ISBN : 978-2-8218-1054-9

ISSN : 1760-7914

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Andrea Cavazzini, « L'archive, la trace, le symptôme. Remarques sur la lecture des archives », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 05 | 2009, mis en ligne le 14 octobre 2009, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/1635> ; DOI : 10.4000/acrh.1635

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



L'Atelier du Centre de recherches historiques – Revue électronique du CRH est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

L'archive, la trace, le symptôme. Remarques sur la lecture des archives

Andrea Cavazzini

- 1 Le rôle actuel des archives judiciaires dans les travaux de plusieurs historiens pose des problèmes qui dépassent les confins de l'histoire. Problèmes que l'on pourra faute de mieux caractériser de *philosophiques*. Il s'agit de problèmes concernant le statut du savoir historique, de son rapport au pouvoir, de la nature de ses actes d'interprétation. Tout cela renvoie aux *conditions* de possibilité de cette discipline que nous appelons « histoire » – conditions susceptibles d'être interrogées à partir de ce *no man's land* disciplinaire dont l'espace est occupé par le discours philosophique. Le rôle crucial des archives judiciaires peut être le pivot permettant d'occuper cette position d'où une pratique théorique et discursive montre son enracinement dans des actes constitutifs et des conditions qui lui échappent. Afin de mieux saisir les enjeux du rôle des archives, il faut d'abord rappeler quelques questions préliminaires d'ordre général, que je ne ferai ici qu'introduire. L'intérêt pour les archives judiciaires, leur position centrale au sein de plusieurs démarches historiques contemporaines, marquent l'avènement, au cœur des intérêts des historiens, des archives du crime, de la déviance, de l'hérésie, et de la répression. Ces archives ont été utilisées comme des sources capables de restituer tant le réel et la violence des rapports de pouvoir que l'épaisseur de formes de vie sociale exclues de la « visibilité » institutionnelle. De ce point



de vue, une histoire pour laquelle le travail sur ces archives est devenu paradigmatique marque un tournant par rapport à l'histoire du XIX^e siècle qui, tant dans sa phase « romantique » que dans sa phase « érudite », avait bâti sa légitimité sur l'utilisation privilégiée des archives « officielles »¹. Par là, plusieurs problèmes épistémologiques et historiques se posent. Pour les aborder, je commencerai par citer une remarque de Marc Bloch sur le rapport entre l'historien et les sources dont il dispose :

Les faits qu'il étudie, l'historien, nous dit-on, est, par définition, dans l'impossibilité absolue de les constater lui-même. Aucun égyptologue n'a vu Ramsès ; aucun spécialiste des guerres napoléoniennes n'a entendu le canon d'Austerlitz. Des âges qui nous ont précédés, nous ne saurions donc parler que d'après témoins².

- 2 L'historien s'autorise, en tant que figure du savoir, de ses sources. Selon l'hypothèse qui guidera nos analyses – et que nous croyons pouvoir retrouver chez les historiens faisant l'objet de notre lecture –, toute source est « formatée »³ par les normes (et les forces) qui régissent le monde social présidant à sa production et transmission : le trajet de son existence sociale détermine les formes de sa lisibilité, et le genre de lumière jetée par elle sur le passé. Cela implique qu'une source ne puisse pas reconnaître le *refoulé* du processus social dont elle relève. Or, le savoir de l'historien est entièrement conditionné par des sources déjà formatées, donc limitées par ce que les conditions de sa production ont établi comme visible ou invisible. Tout cela a des conséquences immédiates sur le problème de l'élaboration des critères selon lesquels il convient d'interroger les sources : il faudrait en effet, pour saisir ce refoulé – enveloppant toujours des potentialités de la vie sociale effacées par des rapports de force – pouvoir faire dire à la source ce qu'elle ne dit pas, et surtout ce qu'elle ne peut pas dire. L'invention par l'historien de pratiques de déchiffrement capables d'arracher aux sources ce qu'elles ne peuvent pas exhiber en pleine lumière dépend d'un rapport aux instances qui *pré-codent* toute source historique : nous appelons ces instances, conformément à l'usage d'auteurs tels que Michel Foucault, Arlette Farge et Jacques Derrida, *l'archive*. L'archive n'est pas un dépôt matériel de documents mais un dispositif abstrait, bien que producteur d'effets matériels – il s'agit d'un agencement de conditions et de règles permettant la connaissance d'époques révolues. Cet agencement relie les uns aux autres les éléments suivants : les sources ; les méthodes d'interprétation, déchiffrement et critique ; une certaine idée de la façon dont une source peut signifier le passé ; et des *contenus* supposés appartenir à la période étudiée.
- 3 Par exemple, du point de vue de l'archive qui gouverne l'histoire politique du XIX^e siècle et des premières décennies du XX^e, les sources validées sont celles produites et conservées par les archives des États nationaux européens ; les méthodes sont celles définies au cours de ce premier essor d'une histoire universitaire ; la relation de signification entre la source et le passé est référentielle et représentative ; enfin, tout ce système d'archivage engendre presque automatiquement une approche des réalités agissant dans le passé (et peut-être dans toute histoire humaine) : l'histoire sera histoire politique, histoire-bataille, et/ou roman de l'épopée nationale⁴. En outre, l'histoire érudite tend à ne pas « voir » pas les séries quantitatives, et la valeur d'une lecture sérielle (et non référentielle) de ces sources lui est difficilement accessible. Finalement, pour elle, les mouvements sociaux « d'en bas », souvent anonymes, n'existent pas comme acteurs historiques pleinement « visibles »⁵. Or, toute archive est ancrée dans des institutions, des idéologies, des savoirs différents et des relations de pouvoir. Une archive ne donnera à voir – du passé, des sources possibles, des façons de les lire – que ce qui sera transmis par l'articulation des procédés d'archivage au sein d'un ensemble de pratiques sociales. Dès lors, on est renvoyé au problème d'une source qui occulterait le processus de son avènement.

- 4 Le concept d'archive que nous venons d'esquisser est la condition inconsciente de la discipline historique. Un historien parle toujours à partir du lieu ouvert par une archive lui permettant de prendre sa place à l'intérieur d'un agencement entre documents, méthodes, sémiologies et objets. Le savoir des historiens dépend de l'archive qui soutient leur parole⁶. Reconstruire les critères d'archivage, *changer d'archive* – et par ce même changement accéder à l'intelligence de ce que l'archive initiale laissait invisible – tous ces gestes ne peuvent être accomplis qu'à l'intérieur d'un régime donné de savoir. Afin de saisir ce qu'une société n'arrive pas à rendre visible, l'historien doit arracher les traces de l'effacé au savoir que cette société produit sur elle-même. Son savoir n'a d'autre fondement que l'archive dont il dispose, et qui est le résultat de tout ce qui a obtenu, au cours des âges, un statut de visibilité effaçant ou déformant les possibilités restées invisibles. Ainsi, l'archive livrera une image du passé qui est plutôt celle des rapports de forces ayant refoulé d'autres réalités jadis vivantes.
- 5 Dès lors, la question se pose de la possibilité de travailler *contre* les contraintes de l'archive, et non seulement à *partir* des conditions qu'elle impose. On peut déjà comprendre que le rôle des archives judiciaires a partie liée avec les réponses fournies à cette question. Ces archives cristallisent dans des configurations particulièrement sensibles les rapports de forces et de pouvoirs qui traversent un contexte social déterminé. Les archives établies par les pouvoirs en place s'acquittent de leur tâche d'enregistrement des événements en obéissant à une *norme* – la norme que les rapports de force ont imposée comme *dominante* au sein d'un monde social déterminé. L'efficacité de l'archive en tant que dispositif est patente dans ces archives dont la fonction est immédiatement liée à des tâches de contrôle et gestion d'une population donnée : archives judiciaires, archives de l'Inquisition, archives des institutions médicales, etc. Ici, la liaison des sources aux pouvoirs incorporés à l'archive est immédiate ; et c'est pourquoi c'est au cœur du travail de ces archives que ce qui échappe à l'imposition de la norme peut refaire surface. Les réalités effacées ou déformées redeviennent visibles au travers des *impasses* du processus que nous avons appelé « formatage » – impasses qui sont autant de limites des normes gouvernant ce processus. Chaque fois que la réalité hors-norme rencontre la norme et les instruments qui visent son imposition, la possibilité est ouverte que l'anomalie, l'a-*norm*-al, ne soit pas complètement effacée, mais parvienne au contraire à faire entendre son timbre singulier à travers les failles du dispositif de normation. Les archives judiciaires – dont la tâche est justement celle d'enregistrer, *du point de vue de la norme*, ces rencontres conflictuelles – constituent un lieu privilégié pour recueillir les traces des occasions et des conjonctures où il y a eu échec de la réduction à la norme. D'ailleurs, ces anomalies demandent des techniques spécifiques afin d'être saisies. La volonté, voire la nécessité pour l'historien de saisir ce que cache l'archive entraîne des conséquences épistémologiques majeures : 1) le rôle stratégique qu'assument des archives immédiatement engagées dans des tâches gouvernementales ; 2) la construction de procédures de lecture en mesure de reconnaître dans ces archives les allures d'un rapport de forces et les limites des normes dominantes.
- 6 I. Pour quitter cette exposition excessivement abstraite, je chercherai à retrouver ces problématiques dans les travaux de deux historiens dont l'œuvre est liée à l'avènement des archives judiciaires ; je commencerai par les réflexions d'Arlette Farge, une des rares historiennes à avoir réfléchi sur le concept même d'archive. Son œuvre la plus marquante de ce point de vue est *Le Goût de l'archive*⁷. L'objet de ce livre est un travail sur le rapport de l'historien(ne) à l'archive. Il s'agit d'une archive spécifique, sur laquelle A. Farge

travaille depuis longtemps : l'archive de police. En même temps, l'archive n'est pas qu'une institution empirique (ce qui est indiqué par l'usage du singulier) : elle est avant tout un mode spécifique de présenter les énoncés du passé. De ce point de vue, elle est immédiatement déterminée, dans sa matérialité même, par ses relations avec les pouvoirs :

[Au XVIII^e siècle, l'archive] est simplement un des moyens que prend la monarchie pour s'administrer civilement et pénalement, et que le temps a retenu comme trace de son écoulement. Comme aujourd'hui, autrement qu'aujourd'hui, la police dresse des procès-verbaux et remplit des registres. Les commissaires et les inspecteurs de police envoient à leurs supérieurs notes et rapports ; les délinquants subissent des interrogatoires et les témoins livrent leurs appréciations à des greffiers qui notent sans ponctuation, selon l'habitude fluide du siècle. L'archive judiciaire du XVIII^e siècle est faite de cela : de l'accumulation, feuille volante après feuille volante, de plaintes, de procès, d'interrogatoires, d'informations et de sentences.⁸

- 7 L'archive est donc marquée, jusque dans son aspect le plus matériel, par sa fonction administrative et policière – les énoncés narratifs qu'elle livre ne sont lisibles que moyennant cette forme de présentation, dont les traces restent visibles dans les modalités d'écriture ou les modalités de conservation du matériel (l'archive judiciaire est « la plus "brutalement" conservée (...) C'est-à-dire la plus simplement gardée à l'état brut, sans reliure, sans brochure, seulement rassemblée et liée »⁹). Surtout, l'archive est « en quelque sorte préparée pour un usage éventuel (...) Usage immédiat, celui dont le XVIII^e siècle avait besoin pour la mise en place de sa police »¹⁰. L'archive n'est jamais séparable de sa fonction : si elle conserve et livre des récits, il ne faut pas oublier qu'elle les a toujours déjà inscrits à l'intérieur du rouage administratif de l'Ancien Régime (ce qui se répétera sous des formes différentes pour tout régime futur). La lecture de ces récits présuppose une extrême attention à ces conditions de production et conservation : « L'archive ne ressemble ni aux textes, ni aux documents imprimés ni aux "relations", ni aux correspondances, ni aux journaux, ni même aux autobiographies. Elle est difficile dans sa matérialité »¹¹. Ce qui la rend « difficile » est son lien structurel aux fonctions administratives et policières : l'archive n'est qu'un rouage de l'appareil étatique, elle ne sert aucune finalité de communication, ni de production de sens ; elle laisse des traces qui n'ont rien d'intentionnel : « L'archive (...) n'a pas été composée pour étonner, plaire ou informer, mais pour servir à une police qui surveille et réprime »¹². L'archive donne à lire des récits, mais son but n'était pas de les faire connaître ; d'ailleurs, les auteurs de ces récits ne voulaient rien communiquer par leurs narrations : ils ont été forcés à parler par une sommation brutale. Il y a donc un décalage entre le dispositif d'archivage et la lecture qu'il est possible d'en faire – l'archive conserve des énoncés dont le critère de formation était parfaitement indifférent à la lecture de la postérité ou des historiens. Les énoncés sont des traces non-intentionnelles du dispositif d'archivage. Cela impose un mode spécifique de lecture :

Le carnet le plus intime qui soit, délaissé dans un coin de grenier puis retrouvé quelques siècles plus tard, suggère malgré tout que celui qui l'a écrit cherchait plus ou moins à être découvert et estimait que les événements de sa vie nécessitaient une mise en texte. L'archive ne possède point ce caractère : le témoin, le voisin, le voleur, le traître et le rebelle ne voulaient pas de mise en page ; c'est pour d'autres nécessités que leurs mots, leurs actes et leurs pensées ont été retranscrits.¹³

- 8 Le problème de dissocier les paroles de leur transcription-présentation archivistique se pose sous un nouveau jour. Ni les paroles conservées dans l'archive, ni leur transcription archivistique, ne relèvent d'une volonté explicite de communiquer, voire d'une intention

accessible à une opération herméneutique dégageant le vouloir-dire caché derrière le dit. L'archive n'est porteuse d'aucun vouloir-dire : elle obéit à un dispositif impersonnel de contrôle de la population. Le décalage entre les paroles archivées et l'archive les représentant se joue entièrement à la surface, à même la matérialité des énoncés. Il faut donc une technique de lecture capable de saisir les décalages qui lézardent la présentation de ces paroles par l'archive – il s'agit de mettre en évidence l'irréductibilité de deux régimes de formation des énoncés qui travaillent la présentation homogène des paroles par l'archive dominante. Cette lecture implique moins une recherche de l'authenticité de la parole « populaire » ou « exclue » (position « romantique », proche de celle d'un Michelet, et qu'Arlette Farge récuse) qu'un souci pour l'hétérogène toujours-déjà enchâssé dans la logique même de l'archive. Cet hétérogène est situable comme tel par rapport à la fonction de l'archive, et à son critère de formation énonciative. Il faut s'interroger sur ce qui, dans les énoncés produits par l'archive, échappe pourtant à ce critère – par là, ce qui est trouvé est un décalage au niveau même des énoncés, décelable sur la « peau » des mots. Il s'agit d'un décalage ultérieur par rapport à celui qui marquait l'irréductibilité de la parole conservée à l'intention et à la volonté. L'archive n'est pas simplement productrice de significations involontaires – elle est aussi l'instrument d'une règle à imposer, d'un ordre social à instaurer ; pourtant, elle ne trouve et ne conserve que des exceptions à cette règle et des infractions à cet ordre : « Voici d'abord la ville, Paris, tel un personnage, résidant toute entière en ses acteurs qui l'habitent et la façonnent, fabriquée de modes de sociabilité »¹⁴. Cette ville

[...] fait peur aux gens de bien, aux voyageurs, à la police comme au roi, et conserve assez de mystère pour faire naître tout au long du XVIII^e siècle d'innombrables notes de police qui tentent de rien laisser échapper de son ombre. A travers ce matériel imposant [...] on la découvre fuyante bien qu'étroitement surveillée par une administration qui la veut lisse et docile. De fait, elle est opaque et mobile, et c'est bien son désordre qu'on devine d'abord derrière la monotonie de réglementations inlassablement répétées [...] et rarement obéies ; la ville écoute peu, et les ordres décidés d'en haut n'ont guère de prise sur son tumulte.¹⁵

- 9 La visée de l'administration est l'ordre ; mais elle s'avère inatteignable ; l'archive, cet outil de l'administration, montre, par son souci de l'ordre et de la règle, le désordre et le dérèglement qui habitent la ville :

L'archive de police la livre à nu, rétive la plupart du temps, soumise parfois, toujours ailleurs, là où le rêve policier voudrait définitivement l'immobiliser. L'archive, en quelque sorte, prend la ville en flagrant délit : ruser avec l'ordre, par exemple, de ne point accepter l'utopie des hommes de police ou encore choisir, selon les événements, d'acclamer ou de bouder ses rois, et de se soulever au cas où elle se sent menacée. À lire les registres de police, on constate à quel point la rébellion, le défi ou même la révolte sont des faits sociaux accoutumés que la ville sait gérer, susciter, et dont elle reconnaît aisément les premiers signes.¹⁶

- 10 L'archive, en tant que partie de l'appareil administratif, doit contribuer au maintien de l'ordre – mais elle ne restitue que le désordre. Et de ce fait, elle devient lisible contre elle-même. Elle donne à lire ce dont elle aurait dû nier l'existence : « Dans l'infini détail de leurs réglementations, les rapports de police la racontent tantôt inquiète, tantôt fébrile ou encore implorante ; ils la montrent aussi insouciant ou colérique, réagissant avec ténacité et vigueur à tout ce qui survient »¹⁷. Plusieurs ouvrages d'Arlette Farge se construisent sur la répétition de ce geste montrant l'effet de connaissance produit par le décalage entre les visées policières de l'archive et la réalité qu'elle révèle dans le seul but de la nier et réprimer. L'archive travaille à établir une norme, mais elle n'en conserve que

les infractions, révélant par là la contingence de tout ordre social. À force de vouloir imposer une règle, elle donne à voir un foisonnement infini d'exceptions à celle-ci. Ces exceptions sont autant de failles dans la logique archivistique qui montrent la façon dont celle-ci se construit sur un équilibre toujours précaire : « L'archive naît du désordre »¹⁸. Un désordre incarné dans des actes et des paroles que l'archive enregistre par l'effort même de les effacer. L'historien est confronté au décalage entre l'archive et les formes de vie dont elle enregistre les débordements :

Les archives judiciaires [...] sont tout entières contenues au cœur du système politique et policier du XVIII^e siècle qui les gouverne et les produit [...]. Elles ne sont point « la réalité », mais à chaque fois elles montrent un ajustement particulier avec des formes de coercition, ou des normes qu'elles soient imposées ou intériorisées [...] La coexistence obligée entre l'État et des vies privées secrète des figures éclatées, dont il est possible de tracer le contour.¹⁹

- 11 Les récits ne sont jamais l'expression cohérente d'un sujet (le Peuple, l'Âme populaire) qu'il s'agirait de retrouver dans sa plénitude : celui qui raconte est toujours un sujet *partiel*, un fragment d'être humain – non nécessairement cohérent avec d'autres fragments possibles dotés des mêmes noms et prénoms – « mis à nu » par sa rencontre avec le pouvoir. Le *choc* avec le pouvoir provoque un éclatement que l'historien peut enregistrer. Mais en aucun cas les récits qui opèrent et conservent cet éclatement ne peuvent être l'expression de la « normalité » de la parole populaire :

Les comportements qu'illustre l'archive et qui témoignent, dit-on, de leur embourbement dans la nécessité du réel, et à propos desquels on dresse avec faconde ou sollicitude le tableau de la misère et de la naïveté populaires, portent en eux la trace du déni du quotidien, de paysages aperçus ou rêvés [...] Alors l'archive devient possiblement un défi au sens que nous voulions par avance donner aux événements, déplacement par rapport à toutes les tentatives de théorisations globalisantes. Je la ressens comme le surgissement d'existences, qui offrent un surplus de savoir, pour peu qu'on admette que cela vienne transformer les règles apprises d'évolution du social.²⁰

- 12 Ces existences sont celles d'êtres auxquels la rencontre avec le pouvoir a fourni l'occasion de n'être plus ni « peuple » ni plèbe, de ne plus être forcés de s'identifier à une identité sociale prédéfinie :

En étudiant les comportements populaires parisiens du XVIII^e siècle, je restitue des formes et dessine des contours à partir de récits minuscules ou de conflits oubliés [...]. Derrière les mots écrits – parfois injustes, faux ou outranciers – il y a trace de rencontres décisives : celle que l'homme et la femme inventent entre eux au milieu des assignations données à leur sexe, celles qu'ils aménagent avec les conditions sociales et économiques qui leur sont imposées, celle qu'ils font ensemble lorsqu'en foule ils recherchent à leur manière la plus grande proximité possible avec la justesse du sens.²¹

- 13 Donc, il faut être très prudent face à l'idée selon laquelle l'archive conserverait la parole intacte du peuple : toute naïveté paresseuse dans l'écoute de cette parole entraîne une méconnaissance de la façon dont l'archive demande à être lue. Le « peuple » est porteur d'un rapport singulier à la parole – une parole anonyme et collective d'abord, mais qui est constamment singularisée par les relations de pouvoir qui s'y nouent. Car la police qui, elle, « veille à tout », rencontre le peuple *dans la parole* – aux marges d'une parole dont l'attribution oscille entre sujets et l'autorité :

Sartine veut tout contrôler ; les plaintes bien entendu, mais surtout les propos jaillissant des lèvres et donnant au quartier une tonalité inquiétante [...] La chasse aux paroles, aux propos, aux murmures est une des préoccupations essentielles du

gouvernement de la capitale. L'importance qu'on leur donne, la mise en place des « mouches » et d'observateurs pour les capter dans les lieux publics (je pense tout particulièrement aux « gazetins » de la police secrète et aux rapports de l'inspecteur Vanneroux sur les propos entendus dans les cafés), montrent assez comment la parole est un outil de travail pour la police, flux à capter et à contraindre.²²

- 14 Par là, la parole devient un *lien* transindividuel entre les sujets et les pouvoirs, un *lieu* commun où se joue le conflit entre ceux-ci et ceux-là :

Aussi devrait-on moins s'étonner de ce qu'on appelle les rumeurs populaires : dans la mesure où la parole du quartier est traquée par les autorités [...] elle est forcément vécue comme très importante par ceux qui la détiennent ou la font circuler. Dès lors, il se passe un jeu d'interactions et d'amplification incessant entre le public qui parle [...], et la police chargée de recueillir les paroles pour mieux les contenir. La rumeur de quartier n'est pas seulement un de ses produits, elle est le fruit de ce que les événements, les habitants et la police ont pris l'habitude d'en faire. Produit complexe qui ne peut être totalement assigné au peuple, comme si lui seul le sécrétait, le nourrissait, puis le manipulait. L'attitude active de la police, qui recueille, donc suscite à son tour, est un paramètre essentiel à ne jamais omettre.²³

- 15 A. Farge ramène les récits enregistrés (et co-produits) par la police au système des leurs rapports de production – un système habité par un affrontement. Les rumeurs, les propos, les murmures, sont produits et archivés à l'intérieur d'une forme de vie spécifique par rapport à laquelle le contrôle policier n'est ni véritablement extérieur ni totalement englobant. Les sujets sont donc toujours pris dans un champ d'actions et de stratégies, par rapport auquel ils se positionnent, réalisant par là un travail d'auto-construction centré sur le rapport à la parole, à son existence publique, et à la visibilité de chacun à l'intérieur de ce régime singulier des rapports sociaux :

Ce va-et-vient de paroles concerne chacun et le quartier sait compter avec son flux. Rien de plus puissant que ces mots dits entre voisins, au point que certains y lisent de véritables déclarations de guerre. La parole peut même avoir pour conséquence une arrestation ou une convocation chez le commissaire.²⁴

- 16 Arlette Farge dégage, par la lecture des récits d'archive, d'autres récits enchâssés dans les premiers – elle esquisse une véritable anthropologie « archéologique » de ces narrations, en les replaçant dans les formes de vie qui les ont produites. Pourtant, il ne faut pas oublier que ces récits « populaires » surgissent sous la pression constante des pratiques du gouvernement de la ville. La spontanéité de ces récits que l'archive conserve est bien problématique : elle est indissociable des dynamiques du contrôle social, bien que ce contrôle-là ne puisse jamais empêcher aux sujets de détourner tactiquement ses propres pratiques. La lecture de l'archive ne saurait dès lors être naïve, la signification de ces récits n'étant jamais immédiate. Leur déchiffrement dépend de la possibilité de les resituer à l'intérieur d'un conflit ne se donnant à lire jamais qu'à rebrousse-poil.

- 17 **II.** Le nom de Carlo Ginzburg est associé à une démarche analogue à celle d'A. Farge, couplant le travail sur une archive du pouvoir à l'élaboration de techniques aptes à faire parler cette archive contre elle-même. *I benandanti* (titre français : *Les Batailles nocturnes*²⁵) est l'un de premiers livres où C. Ginzburg s'attache à rendre visibles les traces de cultures, croyances, pratiques et formes de vie dont les « archives de la répression » n'ont pas réussi à effacer toute l'hétérogénéité par rapport à la norme. Face au récit du *benandante* Paolo Gasparutto, le curé Bartolomeo Sgarbarizza est « incrédule », et il cherche « non sans peine à comprendre les récits de Paolo »²⁶. Ces récits concernent les batailles nocturnes de la compagnie des *benandanti* contre les sorciers. Pour C. Ginzburg, ces récits

que les autorités n'arrivent manifestement pas à comprendre sont des témoignages décisifs permettant « d'affirmer avec certitude l'existence, dans la région de Cividale, durant la seconde moitié du XVI^e siècle, d'un ensemble de croyances qui sortent du cadre individuel et privé, ne sont mentionnées nulle part ailleurs et se mêlent de façon étrange à des traditions bien connues »²⁷. Le mélange de l'habituel et de l'inhabituel est évident dans le rapport entre d'un côté, les *benandanti* leurs réunions, et, de l'autre, le sabbat des sorciers :

Qui sont ces *benandanti* ? D'un côté, ils affirment s'opposer aux sorcières et aux sorciers, faire obstacle à leurs desseins maléfiques, soigner les victimes de leurs ensorcellements ; de l'autre, tout comme leurs adversaires supposés, ils déclarent se rendre à de mystérieuses rencontres nocturnes, dont ils ne peuvent parler sans encourir une bastonnade, en chevauchant des lièvres, des chats et d'autres animaux. Cette ambiguïté se reflète sur le plan lexical : la notion de la différence profonde voire de l'antagonisme entre sorcières et sorciers [...] d'une part, et « *les hommes et les femmes benandanti* » de l'autre, ne semble s'élaborer qu'avec peine dans la conscience populaire elle-même. Ainsi, un curé de campagne comme Sgarizza a d'abord recours, de façon significative, à une traduction approximative du terme perçu comme étranger : « *vagabondi et dans leur langage benandanti* » Puis [...] il utilise l'expression « *sorciers benandanti* », dans laquelle l'adjectif n'acquiert son sens qu'en s'appuyant sur le substantif bien connu déjà [...] Dès maintenant, les *benandanti* apparaissent sous le signe d'une contradiction qui façonnera profondément leur aventure séculaire.²⁸

- 18 La contradiction dont parle ici C. Ginzburg concerne l'hétérogénéité des *benandanti* par rapport aux catégories dont les contemporains disposaient, une contradiction ultérieure concernant la lecture de l'archive par l'historien. Les récits des *benandanti* ont été transmis jusqu'à aujourd'hui par des archives qui, tout en les conservant, ne pouvaient pas, par définition, les comprendre. Ils nous sont montrés dans toute leur *matérialité*, comme des énoncés incontestablement donnés et lisibles, mais dont l'archive n'a pas réussi à dégager une « logique » assimilable par ses propres catégories. Les récits se présentent à l'historien pour ainsi dire à l'état brut, impossibles à transformer en sens, non incorporables aux significations régissant l'archive en tant que dispositif de production d'énoncés. Ces récits sont des *failles* dans l'archive : l'archivage les a effacés en les soumettant à des règles d'intelligibilité plus familières, en déformant par là leur signification originaires ; mais, en même temps, elle leur a conféré une certaine « saillance », car l'impossibilité de les assimiler à ces règles-là les présente dans la nudité de l'expérience singulière qu'elles transmettent. La lecture des récits est rendue possible par un décalage interne à l'archive, les récits étant les symptômes de son incapacité à produire du sens avec n'importe quel matériau à partir de ses règles de formation énonciative. Les *benandanti* forment des énoncés suivant d'autres règles ; certes, ces énoncés restent enfouis dans les produits ordinaires des règles archivistiques, mais ils y restent comme des fragments de matière étrangère que le regard d'un historien pourra dégager un jour. Voilà un exemple de ces *indices* dont l'historien « critique » est toujours à la recherche, les anomalies induisant la recherche d'une strate ultérieure de significations.
- 19 Carlo Ginzburg a élaboré et d'une certaine façon canonisé sa technique de lecture de ces archives du pouvoir : le « paradigme indiciaire » dont il est, sinon l'inventeur, sans aucun doute le théoricien et le baptiseur, énonce et explicite les principes de cette lecture « à rebrousse-poil » qui semble consubstantiel au rôle paradigmatique des archives

judiciaires : dans son article « Signes, traces, pistes », Ginzburg reconstruit, d'après S. Freud, A. Conan Doyle et G. Morelli,

[...] l'idée d'une méthode d'interprétation s'appuyant sur les déchets, sur les données marginales considérés comme révélateurs. Ainsi, des détails habituellement jugés comme dépourvus d'importance, voire franchement triviaux et « bas », fournissent la clé permettant d'accéder aux productions les plus élevées de l'esprit humain.²⁹

- 20 La lecture des traces et des indices pratiquée par l'historien italien concerne les significations involontaires – les « lapsus » – émises par des formes de vie sociale :

Pour Morelli, ces données marginales étaient révélatrices, parce qu'elles témoignaient des moments où la vigilance de l'artiste, lié par la tradition culturelle, se relâchait pour laisser place à des traits purement personnels « qui lui échappaient sans qu'il en eût conscience ». Ce qui frappe ici, plus encore que l'allusion à une activité inconsciente (la chose n'avait rien d'exceptionnel à l'époque), c'est l'identification du noyau intime de la personnalité aux éléments soustraits au contrôle de la conscience.³⁰

- 21 En outre, il faut souligner une remarque de Ginzburg : l'attitude d'un Morelli « tend vers l'appréciation des détails plutôt que vers celle de l'œuvre considérée comme un tout »³¹. Cette méthode de lecture est une contestation permanente de l'archive (ou – ce qui revient au même – une démarche instituant une archive différente, « refoulée » par l'archivage dominant). Les traces révèlent justement ce qui n'est pas pensé par l'archive, ce qui n'est pas visible selon ses critères : tout comme le critique d'art ne voit que la totalité d'une œuvre, l'artiste ne voit que les buts conscients de son travail. Leurs « archives » – les critères qui leur permettent de saisir et d'évaluer les œuvres d'art – excluent forcément du champ de la signification tout ce qui échappe au monde de la volonté et de la totalité organique et cohérente. Néanmoins, le critique « morellien » peut faire que d'autres entités *fassent archive* – entités qui manifestent involontairement des unités et des séries, des dynamiques et des processus, invisibles aux archives des artistes et des historiens traditionnels.

- 22 Mais la méthode de Ginzburg se donne aussi comme but de surmonter le clivage qui a institué la différence entre l'archive officielle et la dimension invisible, prétendument insignifiante, « refoulée ». Carlo Ginzburg a explicitement thématiquement cette lutte entre le visible et l'invisible, le patent et le refoulé, avant de se consacrer à refonder les assises du savoir (et donc du pouvoir) de l'historien par le biais d'une théorie de la preuve. Dans son essai « The Inquisitor as Anthropologist » il reconnaît, selon Arnold Davidson, « entre inquisiteurs, anthropologues et historiens (...) une troublante analogie qui trahit une difficulté épistémologique fondamentale avec certaines formes de preuve (...) que lui-même emploie dans *Les Batailles nocturnes* et *Le Fromage et les Vers* »³². Le problème est toujours celui du double rapport de l'historien à l'archive et à l'hétérogène qu'il veut saisir par-delà des critères d'archivage :

Le besoin pressant qu'avaient les inquisiteurs de la vérité (de leur vérité propre, cela va de soi) a produit pour nous des preuves extrêmement riches, mais déformées par les pressions psychologiques et physiques qui jouaient un rôle si puissant dans les procès en sorcellerie. Le questionnement suggestif était particulièrement patent dans les interrogatoires des inquisiteurs en rapport avec le sabbat des sorcières, l'essence même de la sorcellerie si l'on en croit les démonologues. Quand cela se produisait, les accusés faisaient écho, plus ou moins spontanément, aux stéréotypes inquisitoriaux que prédicateurs, théologiens et juristes répandaient à travers l'Europe.³³

23 Donc, un historien ne soutenant son savoir que par des archives inquisitoriales laisserait forcément échapper toute véritable « hérésie » : il n'aurait aucune voie d'accès à ce qui reste hétérogène vis-à-vis du *code* des inquisiteurs (tout comme un Georges Duby avouait ne pas avoir les moyens de saisir le réel de la subjectivation féminine au Moyen-Âge, toute source disponible étant entièrement « formatée » par le point de vue masculin qui a présidé à sa production). Mais Ginzburg est moins pessimiste : pour lui, les sources sont comparables « à un verre déformé. Sans une analyse fouillée de ses distorsions inhérentes (les codes suivant lesquels elles ont été construites et/ou il convient de les percevoir), une reconstruction historique saine est impossible »³⁴. Donc, pour en revenir au commentaire d'A. Davidson :

Entre un élément de preuve et nous, s'interposent des codes, et une bonne historiographie doit prêter attention aux procédés hétérogènes par lesquels nous codons ces éléments. Si l'on en croit Carlo Ginzburg, il n'existe pas de documents neutres (...) Toutefois, ces codes ne sont pas des prisons dans lesquelles nous serions à jamais confinés. Il nous faut comprendre les processus de codage, les différentes formes de distorsions de la preuve, pour interpréter celle-ci, en évaluer la fiabilité et savoir *de quoielle* est la preuve.³⁵

24 Ici, A. Davidson pose implicitement une question cruciale : que nous donne à connaître la lecture indiciare à laquelle Ginzburg soumet les récits inquisitoriaux ? Des faits, peut-être, comme le voudrait une histoire « positiviste » à laquelle Ginzburg lui-même essaiera par la suite de restituer des titres de légitimité ? La réponse de C. Ginzburg lui-même, citée par A. Davidson, est inattendue : « Afin de déchiffrer [les documents des inquisiteurs], il nous faut apprendre à saisir, sous la surface lisse du texte, la subtile interaction des menaces et des peurs, des attaques et des rétractations. Nous devons apprendre à démêler les divers fils qui forment le tissu textuel de ces dialogues »³⁶. Donc, l'analyse ginzburgienne des récits formés et transmis par l'archive inquisitoriale nous donne à connaître *un rapport de forces*, une relation de pouvoir présidant à la formation de la source et à son codage archivistique. Les récits ne révèlent que leur propre processus (conflictuel) de production, ce processus étant de toute évidence une *réalité*, mais nullement un *fait* au sens référentiel du terme. Il s'agit plutôt d'un rapport, ou d'un enchaînement de rapports se déroulant dans une durée spécifique, que l'historien peut saisir mais sans jamais parvenir à le figer dans un tableau objectivé de « faits ». L'approche développée par C. Ginzburg nous permettrait de retrouver, par-delà refoulements et archivages, ce que Freud aurait peut-être appelé la *scène* conflictuelle où se forment et s'objectivent les identités culturelles et les formes sociales d'existence, cette scène étant ce que toute archive doit réduire à du déjà connu et maîtrisé. D'où la difficulté de l'entreprise de l'historien italien : elle ne vise pas qu'à retrouver des identités déjà formées en surmontant l'épaisseur des déformations archivistiques. Il cherche surtout à reconstituer l'instant – ou la *scène* – où des identités, des cultures, des formes de pensée et de sensibilité se sont constituées par un geste polémique d'exclusion et de domination. Ce qui implique un corollaire : « la culture » des dominés n'est pas simplement ce que la culture dominante défigure – elle est plutôt ce que cette dernière constitue en l'excluant d'elle-même (ce qu'elle exclue en se constituant soi-même). L'historien « indiciare » ne vise pas à retrouver la pureté et la plénitude du refoulé, une telle pureté n'ayant jamais existé. Bien au contraire, l'exclu et le dominant se constituent ensemble au travers d'un seul geste : le déformé et le déformant sont toujours-déjà pris dans la corrélation de leur rapport de pouvoir, instituant, et cachant aussitôt, un lien entre ces deux instances. Il s'agira, pour cette histoire archéologique, de retrouver, au fil des récits, l'existence de ce

lien qui produit les réalités qu'il relie et sépare à la fois : un lien conflictuel s'effaçant dans la production de ses effets, c'est-à-dire dans la production de deux mondes culturels se donnant d'emblée comme séparés.

- 25 Dans les démarches d'Arlette Farge et Carlo Ginzburg, la lecture des archives vise la récupération du refoulé de chaque configuration des rapports sociaux. De toute évidence, les démarches de ces deux historiens (parmi tant d'autres) vis-à-vis des archives impliquent une herméneutique (ou une anti-herméneutique) du lien social, interrogé du point de vue de son *reste*, de ce qui résiste à sa prétendue totalisation, en montrant par là la contingence ineffaçable. Par ce biais, la fonction de paradigme assignée aux archives judiciaires tisse un lien encore à explorer entre la pratique des historiens et certaines pensées philosophiques centrées sur le concept *d'hétérogène*. Nous empruntons cette expression à Patrice Loraux

Le mot *hétérogène*[...] signifie que quelque chose provient d'une autre façon que cela a coutume de provenir. D'habitude, les choses proviennent de leurs causes, de leurs principes. L'hétérogène, c'est ce qui fait provenir autrement que depuis la cause ou le principe.³⁷

- 26 Patrice Loraux parle du rapport entre la philosophie et l'hétérogène, mais son discours pourrait très bien s'appliquer à l'histoire : les « causes » et les « principes » sont pour l'historien les catégories auxquelles l'archive permet d'assigner les sujets et les événements, et l'hétérogène consisterait de ces positivités historiques pour lesquelles il n'est pas de critère d'archivage prédéterminé. La définition de Patrice Loraux nous suggère qu'il n'y a d'hétérogène que comme *déformation* de l'ordre habituel des causes et des principes : l'hétérogène « fait provenir » *autrement* « que cela a coutume de provenir ». De la même façon, l'hétérogène historique n'est saisissable que comme distorsion, fléchissement, imposés au regard de l'archive par une « intensité faible » (mais bien réelle). Pour les historiens, l'hétérogène est toujours le corrélat, à la fois résultat et incitation, d'un *bricolage* : l'hétérogène s'avère être une possibilité insoupçonnée se dégageant des ressources habituelles du sens qui soutiennent l'historien dans sa pratique. Cette idée de l'hétérogène historique rejoint la position philosophique de Jacques Rancière, pour lequel les domaines que la philosophie interroge existeraient grâce à

[...] des altérations, des processus de perte d'un certain *même* : des processus de désidentification, de désappropriation ou d'indifférenciation (...). J'ai essayé de penser l'hétérogénèse sous la forme d'une pensée et d'une activité qui produisent des chocs de mondes, mais des chocs de mondes dans le même monde : des redistributions, recompositions ou reconfigurations des éléments.³⁸

- 27 Évidemment, il n'est pas question de voir dans ces réflexions la « vérité » ou la « conscience » philosophique du travail des historiens. Bien au contraire, notre intérêt – qui reste de part en part philosophique – pour le statut des archives au sein de la discipline historique voudrait plutôt s'interroger sur la façon dont une pratique de connaissance peut *donner à penser*, en créant les conditions matérielles d'une pensée du refoulé, de la trace et du symptôme. Ici, nous n'avons voulu qu'amorcer une confrontation dont l'expérience reste un enjeu et un pari tant pour l'histoire que pour la philosophie.

NOTES

1. F. Dosse, *L'Histoire en miettes*, Paris, La Découverte, 1987, p. 35-36.
2. Marc Bloch « Apologie pour l'histoire » dans Id., *L'Histoire, la guerre, la Résistance*, Paris, Gallimard, 2006, p. 883.
3. Par « formatage » nous entendons les contraintes cognitives et discursives que toute source subit du fait d'avoir été engendrée par un processus de production, conservation et transmission engageant des dynamiques sociales et plus particulièrement institutionnelles. Plus précisément, ce terme vise la tendance de ce processus à incorporer à la source lesdites contraintes comme autant d'évidences non-questionnées (et que le « regard » de la source sur elle-même ne peut pas mettre en question). Nous posons axiomatiquement que n'importe quelle source peut être considérée sous l'angle de son « formatage ».
4. Sur la forme discursive de l'histoire-bataille et ses présupposés sémiologiques « référentialistes » cf. Roland Barthes, *Le Discours de l'histoire*, dans Id. *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984 ; sur la constitution de l'histoire en tant que discipline et discours idéologique, cf. F. Hartog, *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le Cas Fustel de Coulanges*, Paris, Puf, 1988 ; réédité en 2001 chez Seuil avec une préface inédite de l'auteur.
5. Sur le problème de la « visibilité », de la « vision » et de l'évidence en histoire, cf. François Hartog, *L'Œil de l'historien et la voix de l'histoire*, dans Id. *Évidence de l'histoire. Ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.
6. Sur le lien entre archive, savoir et autorité, cf. Jacques Derrida, *Mal d'archive*, Paris, Galilée, 1995.
7. Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989.
8. *Ibid.*, p. 8-9.
9. *Ibid.*, p. 9.
10. *Ibidem.*
11. *Ibid.*, p. 10.
12. *Ibid.*, p. 14.
13. *Ibid.*, p. 16.
14. *Ibid.*, p. 34.
15. *Ibid.*, p. 35.
16. *Ibid.*, p. 35-36.
17. *Ibid.*, p. 34.
18. *Ibid.*, p. 36.
19. A. Farge, *La Vie fragile*, Paris, Hachette, 1986 ; rééd., Paris, Seuil, 1992, p. 11.
20. *Ibid.*, p. 11-12.
21. *Ibid.*, p. 12-13.
22. *Ibid.*, p. 21.
23. *Ibid.*, p. 21-22.
24. *Ibid.*, p. 22.
25. Carlo Ginzburg, *I benandanti*, Torino, Einaudi, 1966 ; tr. fr. par Giordana Charuty, *Les Batailles nocturnes*, Paris, Lagrasse, Verdier, 1980 ; rééd. Paris, Flammarion, 1984.
26. *Ibid.*, p. 18.
27. *Ibid.*, p. 20.
28. *Ibid.*, p. 21.
29. Carlo Ginzburg, *Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice* (1976), dans *Le Débat*, 6, 1980, p. 11.
30. *Ibid.*, p. 12.

31. *Ibid.*, p. 7.
32. Arnold Davidson, *Épistémologie des preuves déformées*, dans Id., *L'Émergence de la sexualité. Épistémologie historique et formation des concepts*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 259.
33. Carlo Ginzburg, *The Inquisitor as Anthropologist*, dans Id., *Clues, myths, and historical methods*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1994, p.158-159. On a suivi la traduction d'A. Davidson dans l'article cité.
34. Carlo Ginzburg, *Checking the Evidence*, dans *Critical Inquiry*, vol. 18, n. 1, 1991. On a suivi la traduction d'A. Davidson à la p. 260 de l'article cité.
35. Arnold Davidson, *cit.*, p. 261.
36. Carlo Ginzburg, *Inquisitor as Anthropologist, cit.*, p. 160-161. Traduction d'A. Davidson à p. 261 de l'article cité.
37. Patrice Loraux, *Le Souci de l'hétérogène*, dans Collectif, *Au risque de Foucault*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1997, p. 31-32.
38. Jacques Rancière, *L'Usage des distinctions*, dans *Failles n° 2*, « Situations de la philosophie », p. 13.

RÉSUMÉS

Ce travail est une analyse épistémologique de quelques démarches d'historiens contemporains (et notamment Arlette Farge, Carlo Ginzburg), visant à dégager de leurs travaux une approche symptomatologique de la lecture des archives. Cette approche consisterait à saisir, dans les « lapsus » des sources narratives, les traces d'une réalité historique que l'archive, en tant que dispositif abstrait régissant la possibilité même de la connaissance historique, ne parvient pas à voir et penser du fait de son lien aux pouvoirs sociaux et aux institutions. Par ce biais, plusieurs ouvrages historiques sont analysés, et les sujets du rapport entre archives et institutions, entre le savoir de l'historien et les voix des hommes du passé, entre l'historien et les pouvoirs, entre le récit et la réalité, entre les structures sociales et les cas singuliers, sont abordés à travers une analyse détaillée des travaux d'A. Farge et C. Ginzburg.

On plaide finalement pour un rapprochement entre la connaissance historique et la réflexion philosophique sur la base d'un souci commun pour l'hétérogène dans les discours et les rapports sociaux.

The present work is a science-theoretical study about a number of contemporary historians (Marc Bloch, Georges Duby, Arlette Farge, Carlo Ginzburg); it aims to delineate a symptomatological approach to techniques of archives' reading. The aforementioned approach consists in detecting within the "lapses" of narrative sources, the traces of historical reality the archive can neither see nor think because of its relationship with social powers and institutions. This viewpoint enables the analysis of many historical works dealing with such themes as the relationship between archives and institutions, between historical knowledge and the voices of people that lived in the past, between historians and powers, between narration and reality, between social structures and singular cases, which the text treats by the means of a detailed analysis of works of A. Farge's and C. Ginzburg's.

This work points towards an articulation between historical knowledge and philosophical reflection based on the attention to the heterogeneous in discourses and social relationships.

INDEX

Mots-clés : archive, hétérogène, symptôme

Keywords : heterogeneity, parole, source, symptom

AUTEUR

ANDREA CAVAZZINI

Andrea Cavazzini est titulaire d'une bourse de recherche auprès du Département d'Études Historiques de l'Université de Venise « Cà Foscari » dans le cadre d'un projet dirigé par Maria Turchetto et consacré à Louis Althusser et à la tradition française de l'épistémologie historique. Il a soutenu en décembre 2007 une thèse en co-tutelle entre l'EHESS (Centre de Recherches Historiques) et la Scuola Alti Studi Europei – Fondazione San Carlo (Modena), consacrée à « Le statut des archives et du récit dans l'historiographie contemporaine » (directeurs : Arlette Farge et Bruno Moroncini ; rapporteurs : Simona Cerutti et Remo Bodei). Il est membre de l'Associazione Culturale « Louis Althusser » présidée par M. Turchetto et il collabore également aux activités du Groupe de Recherches Matérialistes (GRM) animé par Guillaume Sibertin-Blanc et Stéphane Legrand dans le cadre du projet Europhilosophie (resp. Jean-Christophe Goddard, Professeur à l'Université de Toulouse le Mirail). Il a publié, dans la collection « Epistemologia » dirigé par M. Turchetto et Enrico Castelli Gattinara, plusieurs traductions en italien d'auteurs appartenant à l'épistémologie historique française (notamment G. Bachelard, G. Canguilhem, A. Koyré), et de nombreux articles et recensions dans des volumes collectifs et des revues philosophiques (Glauk, La Rosa di Nessuno, Oltrecorrente, Psychiatry-Online, Quaderni Materialisti). Il a dirigé avec Alberto Gualandi un numéro de la revue « Discipline Filosofiche » consacré à l'épistémologie française et le problème de l'*a priori* historique et un numéro de la publication bilingue « La Rosa di Nessuno/La Rose de Personne » consacré à « Michel Foucault et la révolution iranienne ». Actuellement, ses recherches portent sur l'épistémologie historique française et italienne, la signification philosophique de la biologie contemporaine, l'histoire du marxisme.